

« Vers l'an 545, saint Sacerdos, avec l'aide et les largesses de Childebort, roi des Francs, dont il était aimé, et de la reine Ultrogothe, son épouse, construisit, à Lyon, un hôpital dédié à la Bienheureuse Marie, le monastère de Saint-Paul pour des moines, le monastère de Sainte-Eulalie pour des religieuses, et les dota de riches possessions (1). »

Je n'ai pas à faire ressortir toutes les déductions qui peuvent être tirées de ces deux actes rapprochés l'un de l'autre, attendu que le fait principal, qui s'en dégage lumineux, me dispense d'avoir recours à d'autres arguments pour arriver à la solution du problème historique que j'étudie. Ce fait est celui-ci :

L'hôpital fondé au vi<sup>e</sup> siècle, dans la ville de Lyon, (*in urbe Lugdunensi*), par le roi Childebort et la reine Ultrogothe, était sous le vocable de la Sainte Vierge.

Or, il n'y a jamais eu, à Lyon, d'autres hôpitaux anciens sous ce vocable que celui de Notre-Dame-de-Pitié du Pont-du-Rhône, aujourd'hui le grand Hôtel-Dieu, et Notre-Dame de Lyon, du Pont, de la Saunerie, de la Graneterie, dénommé en dernier lieu de Saint-Eloi.

En ce qui concerne l'hôpital de Notre-Dame-de-Pitié, je crois avoir suffisamment démontré qu'il n'est pas plus ancien que le pont de la Guillotière, et qu'il ne remonte pas au delà de l'an 1180, en établissant :

---

(1) « Quartus videtur deberi locus S. Pauli Lugdunensis ecclesiæ a S. Sacerdote Lugdunensi archiepiscopo fundata, de quo sic habetur in veteri charta : Anno circite 545 hic (S. Sacerdos) regi Francorum carus, faventibus et opem ferentibus ipsomet Childeborto et Ultrogotha regina ipsius conjuge, Xenodochium Lugduni B. Mariæ sacrum, item cœnobium S. Pauli monachorum et S. Eulaliæ monialium construxit et amplis possessionibus ditavit. » (t. IV, col. 243.)